
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance ordinaire du 19 décembre deux mille huit

Sous la présidence de M. Jacques BASCOU

N°C-93/2008

Présents ou représentés : M. Georges ABBAMONTE, M. Raymond AGRAZ, M. Didier ALDEBERT, M. Paul ALDEBERT, M. Rémy ALINGRIN, M. Jean-Marie ASSENS, M. Henri AZEMA, M. Jacques BAILLAT, M. Jacques BASCOU, M. Jean-Pierre BASTELICA, Mme Marie BAT, Mme Bérange BATTISTELLA, M. Youssef BOUNOUJA, M. Didier BOUSQUET, Mme Marie-Antoinette BOUSQUET, Mme Elyette CABROL, Mme Marie-Claude CANET, Mme Nicole CATHALA, M. Didier CODORNIOU, Mme Lucia COSTA, M. Gérard CRIBAILLET, M. Christian DURAND, Mme Marie-Claude EGLESSIES, M. Jean FABRE, Mme Marie-Hélène FABRE, M. Michel FARNOLE, M. Patrick FRANÇOIS, M. Gérard FRATICOLA, M. Pierre GALINIER, Mme Murielle GANCIA-RAYMOND, M. Bernard GEA, M. Jean-Yves GLÉMÉE, M. Serge GUIGUE, Mme Alice GUITTARD, Mme Isabelle HERPE, Mme Anne-Marie JOURDET, M. Gérard KERFYSER, M. Aimé LAFFON, M. Tristan LAMY, M. Olivier LAPEYRE, M. Paul LIGNERES, M. Robert LOIS, M. Roger LOPEZ, Mme Monique MACPHAIL, M. Guy MARSOTTO, Mme Hélène MARTINEZ, M. Jean-Michel MENAGER, Mme Martine MIR, M. Louis MOLVEAU, Mme Christiane MONNIER, M. Marcel NERIN, Mme Nadine OLIVIER, Mme Aurélie ORRIT, M. Marc ORTIZ, M. José PERERA, M. Gilbert PLA, M. Jacques POCIELLO, M. Jean-François ROUSSOULY, M. Nicolas SAINTE-CLUQUE, Mme Janny SAMPERE, Mme Hélène SANDRAGNE, M. Jean-Paul SCHEMBRI, M. Richard SEVCIK, M. Guy SIÉ, Mme Zorha TEGGOUR, Mme Magali VERGNES, M. Alain VIALADE, M. Jean-Michel VILA.

Excusés : M. Denis CABOULET, M. Jean-Michel FESTE, Mme Sabine PEYROUSEL

Secrétaire de séance : Mme Isabelle HERPE

OBJET : FINANCES – Attribution de subventions

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 21 novembre 2008, la Communauté d'Agglomération a notamment décidé de confirmer son soutien aux actions développées principalement au sein de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF), dans les secteurs primordiaux et stratégiques de l'Insertion, de la Formation et de l'Emploi.

Les structures concernées, constituées sous la forme d'associations Loi 1901, doivent faire face à différentes dépenses dès le 1^{er} janvier 2009 et ne disposent pas, pour la majorité d'entre elles, d'une trésorerie suffisante compte tenu notamment des délais de paiement de certains cofinanceurs.

Afin de permettre à ces associations d'assurer leur fonctionnement courant et de mettre en place des actions dès le début de l'année, il est proposé de décider l'attribution de leurs subventions 2009 selon la répartition suivante :

- Association Formation Sud 2000 (AFSUD) :
 - Fonctionnement : 200 000 €
 - Investissement : 20 000 €
- Association Mission Locale d'Insertion Narbonne Littoral (MLI NL) :
 - Fonctionnement : 140 000 €
- Association Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de la Narbonnaise (PLIE) :
 - Fonctionnement : 686 251 €
- Association Maison de l'Emploi de la Narbonnaise (MDE) :
 - Fonctionnement : 73 115 €
- Association du Comité Territorial de l'Emploi (ACTE) :
 - Bourse aux Emplois 2009 : 4 600 €

Par conséquent, je vous propose :

- D'imputer les dépenses correspondantes aux chapitres prévus à cet effet au budget principal de la Communauté d'Agglomération ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif, technique ou financier se rapportant à ces dossiers et en particulier les conventions à intervenir.

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa réception
en Sous-Préfecture

le :

et de sa publication

le :

Le Conseil adopte à l'unanimité

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU